

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS6471

présenté par

M. Dive, M. Viry, M. Vermorel-Marques, Mme Valentin, M. Ray, Mme Petex-Levet, M. Neuder,
M. Forissier, M. Dubois, Mme Corneloup, Mme Anthoine, M. Fabrice Brun et M. Brigand

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.